



112 Rue Ney – 69003 LYON  
☎ 04 72 60 53 13 📠 04 72 60 53 10  
E.mail : [contact@cgtra.org](mailto:contact@cgtra.org)  
Site : [www.cgtra.org](http://www.cgtra.org)



25 Av. de la Gare - BP 428 -07004 PRIVAS  
☎ 04 75 66 76 66 📠 04 75 64 54 84  
E.mail. : [ud7@cgt.fr](mailto:ud7@cgt.fr)

Lyon, le 20 mai 2011

Madame, Monsieur le Maire,  
Madame, Monsieur le Président du Conseil Général,

La CGT s'adresse à vous car vous aurez à donner un avis au Directeur de l'Agence Régional de la Santé (ARS) sur son projet de Plan Stratégique Régional de Santé (et autonomie), le PSRS.

Ce projet constitue un des éléments de la mise en place de la Loi Hôpital Population Santé Territoire (dite loi BACHELOT) qui, a fait l'objet d'un débat passionné et contradictoire en 2010 avec de très nombreuses critiques.

Critiques importantes notamment sur le caractère dirigiste, antidémocratique de la démarche de la Loi HPST en matière d'élaboration et de gestion du système de Santé.

Critiques aussi déterminées portant sur l'objectif de réduire les valeurs et la place de Service Public et de livrer ce secteur aux règles du marché financier.

Les professionnels de santé dans leur diversité se sont largement prononcés contre cette loi.

Votre avis étant sollicité, c'est avec le souci permanent d'un véritable débat démocratique sur cette question que nous vous adressons ces quelques remarques.

La CGT s'investit fortement dans les travaux préparatoires du plan stratégique avec un objectif : quelle politique de santé et de l'autonomie pour répondre aux besoins et attentes de la population dans l'ensemble de nos territoires.

Il s'agit pour notre organisation, d'un de nos axes d'activité majeur depuis des années, que ce soit dans les entreprises, les territoires autour de l'exigence d'un grand service public de santé et de l'autonomie.

De multiples luttes se sont déroulées dans notre région autour de la défense du système de santé public de proximité, que ce soit l'hôpital public, les maisons de retraite, la santé, la souffrance et la médecine au travail, la médecine scolaire et la PMI, etc., ...

La lutte pour la défense de la Sécurité Sociale, d'un financement public, solidaire et démocratique du système de santé se situe au cœur de nos interventions.

Pour nous, la Santé et l'Autonomie constituent un droit universel qui doit être garanti à tous par l'action publique.

./...

./...

En aucun cas, la Santé, l'Autonomie ne doivent se déterminer en fonction de règles de rentabilité financière et de critères économiques.

Avec bien d'autres Associations, Syndicats, Elus, nous nous retrouvons autour de ces valeurs et dans les initiatives d'action.

Beaucoup estiment que les politiques publiques actuelles déstructurent et menacent notre système, notamment en transférant massivement sur les Collectivités Locales, sur les Mutuelles, sur les Ménages, un coût de plus en plus important pour se soigner et conserver son autonomie (développement du Secteur 2 de consultations, déremboursement des médicaments et actes, hausse du forfait hospitalier et autres surcoûts).

L'inégalité devant les soins devient la règle.

Ces mêmes s'inquiètent du refus politique de prendre les mesures pour la formation et l'emploi de personnels de santé alors que le manque de médecins, infirmiers et autres entraînent des phénomènes de désertifications, de rallongement de délais, voire, parfois des manques à la bien-traitance.

Le Projet de PRPS, quoique très solidement encadré et dirigé par des orientations nationales, porte, quand même, le fruit de réflexions alternatives.

Vous trouverez, ci-joint, l'avis négatif argumenté de la CGT qui a été exposé lors de son adoption à la Commission Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA) récemment.

La CGT fait des propositions alternatives à décliner à tous les échelons de notre pays et se rend disponible pour vous rencontrer, échanger, agir pour un grand système de service public de santé et de l'autonomie pour la population.

Souhaitant ainsi contribuer à une vraie démarche démocratique, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Bruno BOUVIER  
Secrétaire Général  
Du Comité Régional CGT Rhône-Alpes

Esméralda AROZARENA-NAZZARENI  
Secrétaire Générale  
Union Départementale CGT Ardèche